

**Comité du 4e arrondissement de la Fédération
Nationale des Anciens Combattants en Algérie,
Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A)**

**2022 DAC 362
SIMPA 20116 ; 2022_03101
SIRET 53518082200012**

**1. PRÉSENTATION JURIDIQUE DE
L'ASSOCIATION**

- **Nom** : Comité du 4ème arrondissement de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A)
- **Adresse** : 4 rue Aubry le Boucher 75004 Paris

- **Président** : Pierre BOURGEOIS
- **Secrétaire** : Jean-Pierre LECLERC
- **Trésorier** : Roger DENEL
- **Secrétaire adjoint** : André MARINIER

Objet : Cette association a pour but d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Tunisie, et Maroc ; de leur permettre, par une action concertée d'assurer la sauvegarde de leurs droits matériels et moraux ; de travailler en faveur de la Paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars 1962 (fin de la Guerre d'Algérie) ; d'œuvrer pour toute initiative sociale qui pourrait lui être confiée.

- **Date de dépôt des statuts** : 7 octobre 2004 .

L'association est-elle liée conventionnellement à la Ville : non

**2. PRESENTATION FINANCIERE DE
L'ASSOCIATION**

Analyse de la situation financière de l'association

En euros	2020/2021	2019/2020	2018/2019
Total des produits	2 705,20 €	2 963,00 €	4 022,24 €
Total des charges	2 097,79 €	2 352,71 €	4 153,52 €
Résultat	607,41 €	610,29 €	-131,28 €
En euros	31/08/2021	31/08/2020	31/08/2019
Trésorerie	3 701,68 €	3 094,27 €	2 483,98 €
Trésorerie en jours	644	480	218

Analyse financière de la demande de subvention

Coût de l'action à subventionner : 2.945 euros
Montant de la subvention sollicitée : 1.000 euros
Montant de la subvention proposée : 700 euros
Compte d'emploi : provision Mémoire

Le budget prévisionnel 2022 .:

Recettes	
Subvention Ville de Paris	1 000 €
Cotisations	1 750 €
Dons	195 €
Total	2 945 €

Dépenses	
Fournitures informatiques	250 €
Calendriers	35 €
Cartes Photocopies	29 €
Plaques Funéraires	75 €
Déplacements, missions et réceptions	349 €
Frais postaux timbres	420 €
Campagne recrutement adhérents	25 €
Téléphone fax Internet	40 €
Fleurs, couronnes	75 €
Cotisations des cartes au département	1 477 €
Comité d'entente	25 €
Souvenir Français	20 €
Assurance association obligatoire	125 €
Total	2 945 €

Subventions antérieures :

2018 : 700 €
2019 : 700 €
2020 : 700 €
2021 : 700 €

3 – Modalités de contrôle d'utilisation de la subvention

- contrôle du bien fondé et dimensionnement de la subvention **oui**

- passation d'une convention : non
- objet de la subvention : fonctionnement
- modalités de versement : en 1 fois
- contrôle *a posteriori* : l'association présentera les comptes et le bilan d'activités de l'exercice subventionné (2022).